MANAGER LA SECURITE ET LA SANTE AU TRAVAIL

Durée – 5 jours (35 heures) | **Public –** Responsables, référents ou collaborateurs en charge des enjeux santé, sécurité et prévention.

Prérequis – Aucun.

Intervenant – Formateur expert prévention / QSE.

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ✓ Évaluer les risques professionnels (DUERP, pénibilité)
- ✓ Mettre en place des outils et indicateurs de pilotage sécurité
- ✓ Mettre en œuvre un plan d'action d'amélioration sécurité
- ✓ Maîtriser les obligations réglementaires et les responsabilités associées
- ✓ Analyser les accidents et incidents (arbre des causes)
- ✓ Structurer l'organisation santé-sécurité et coordonner les acteurs internes et externes

Contenu pédagogique

✓ **Cadre réglementaire, obligations et responsabilités (Cadrer)**
- Le cadre réglementaire SST et l'obligation de sécurité de l'employeur
- Les principes généraux de prévention
- Responsabilités civile et pénale ; la délégation de pouvoir
- Les obligations documentaires (DUERP, affichages, registres…)

✓ **Organiser la santé-sécurité et coordonner les acteurs (Cadrer)**
- Structurer l'organisation SST interne
- Les acteurs internes : direction, encadrement, référent SST, CSE / CSSCT, salariés
- Les acteurs externes : services de prévention et de santé au travail (SPST), CARSAT, inspection du travail
- Coordination et articulation des rôles

✓ **Évaluer les risques professionnels et le DUERP (Évaluer)**
- Méthodologie d'évaluation des risques : identification des dangers et cotation
- Élaborer et mettre à jour le Document Unique (DUERP)
- La pénibilité et les facteurs de risques professionnels
- Le programme annuel de prévention des risques (PAPRIPACT)

✓ **Analyser les accidents et incidents (Évaluer)**
- Accidents du travail, maladies professionnelles et presqu'accidents
- La méthode de l'arbre des causes
- Recherche des causes profondes et définition des actions correctives
- Retour d'expérience et capitalisation

✓ **Outils et indicateurs de pilotage sécurité (Piloter)**

- Les indicateurs sécurité (taux de fréquence, taux de gravité…)
- Construire un tableau de bord sécurité
- Suivi et reporting auprès de la direction et des instances

✓ **Plan d'action et amélioration de la sécurité (Piloter)**

- Construire et prioriser un plan d'action d'amélioration
- Piloter la mise en œuvre et le suivi des actions
- Développer une culture de prévention et impliquer les équipes
- Inscrire la démarche dans l'amélioration continue

Démarche et méthodes pédagogiques

Démarche active, centrée sur l'apprenant qui « agit ». On construit vos outils sur vos propres risques : DUERP, arbre des causes, tableau de bord et plan d'action s'élaborent en atelier. Méthodes :

- ✓ Participative : basée sur le questionnement des participants.
- ✓ Active : fait appel à l'expérience, à la réflexion, à l'initiative et à la motivation des apprenants.
- ✓ Alternance permanente entre apports réglementaires et mise en pratique.

Moyens pédagogiques

Brefs exposés et apports réglementaires ; Études de cas et ateliers (arbre des causes, cotation des risques) ; Situations professionnelles reconstituées ; Support pédagogique individualisé et outils exploitables.

Modalités d'évaluation

- ✓ Évaluation formative en cours de module
- ✓ Évaluation des acquis réalisée avec un QCM
- ✓ Satisfaction à chaud et à froid (sous 3 à 4 mois)

Sanction de la formation – Certificat de réalisation